



# Bulletin Officiel

N° 3780 Lundi 31 Janvier 2011

— 16<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### AVIS DU CMF

استئناف عمليات التداول بالبورصة	2-3
REPRISE DES TRANSACTIONS SUR LA BOURSE DE TUNIS	4-5
شركة "إسمنت قرطاج خ.أ"	6
SOCIETE CARTHAGE CEMENT	7
شركة "النقل للسيارات خ أ"	8
SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES S.A	9

### AVIS DES SOCIETES

#### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -	10-11
BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-	12-14
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - UBCI-	15-16
ARAB TUNISIAN BANK - ATB -	17-21
MODERN LEASING	22-23
SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES	24
SOCIETE CARTHAGE CEMENT	25-30
AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES -ARTES-	31
SOCIETE EL WIFACK LEASING	32
SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT -STEQ-	33
GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER SA	34

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

ADWYA S.A	35
-----------	----

<b>COURBE DES TAUX</b>	35
------------------------	----

<b>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</b>	36
--	----

#### ANNEXE

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31/12/2010 : AL HIFADH-SICAV	
--	--

## AVIS DU CMF

### بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية العموم وكافة المتدخلين في السوق أنه بهدف حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وفي كل توظيف للأموال يتم عن طريق المساهمة العامة، تم تعليق عمليات التداول في بورصة الأوراق المالية بتونس بخصوص أسهم الشركات التالية: الكتروستار (Electrostar)، الشركة الصناعية العامة للمصافي (GIF FILTER)، الشبكة التونسية للسيارات و الخدمات (ARTES)، الوفاق للإيجار المالي (El Wifak Leasing)، النقل للسيارات (Ennaki Automobiles)، الشركة التونسية للتجهيز (STEQ)، قرطاج اسمنت (Carthage Cement) و الشركة التونسية لصناعة الإطارات المطاطية (Stip) و كل عمليات الاكتتاب وإعادة الشراء المتعلقة بحصص وأسهم مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية المختلطة وذلك يوم الاثنين 31 جانفي 2011 .

وستستأنف عمليات التداول بالبورصة المتعلقة بأسهم كل من شركتي النقل للسيارات وأسمنت قرطاج يوم الثلاثاء 01 فيفري 2011 وذلك اثر تعيين رئيس المحكمة الابتدائية بتونس يطلب من هيئة السوق خبير محاسب تعهد له مهمة المراقبة المستمرة على التصرف الإداري والمالي للشركتين المعنيتين وقاضيا مراقبا من جهة ونشر هذين الشركتين لمؤشراتها الثلاثية للنشاط مصحوبة بالمعطيات الوجيهة لضمان تداول أسهمها في أحسن الظروف من جهة اخرى.

كما ستتأنف عمليات التداول بالبورصة المتعلقة بأسهم الشركة الصناعية العامة للمصافي (GIF FILTER)، الشبكة التونسية للسيارات و الخدمات (ARTES)، الوفاق للإيجار المالي (El Wifak Leasing) و الشركة التونسية للتجهيز (STEQ) يوم الثلاثاء 01 فيفري 2011 وذلك اثر نشر هذه الشركات لمؤشراتها الثلاثية للنشاط مصحوبة بالمعطيات الوجيهة لضمان تداول أسهمها في أحسن الظروف.

وستقرر هيئة السوق المالية استئناف عمليات التداول بالبورصة المتعلقة بأسهم شركتي الكتروستار (Electrostar) و الشركة التونسية لصناعة الإطارات المطاطية (Stip) عند توفر المعلومة اللازمة للمستثمر لاتخاذ قراراته عن دراية وروية.

وستقرر هيئة السوق المالية استئناف عمليات الاكتتاب وإعادة الشراء المتعلقة بحصص وأسهم مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية المختلطة بعد التشاور مع المتصرفين والمودع لديهم .

كما انه حفاظا على سلامة السوق وعلى المساواة بين المدخرين طلبت هيئة السوق المالية في إطار نشر المؤشرات الثلاثية للنشاط من جميع الشركات المدرجة بالبورصة تقديم كل المعطيات الوجيهة خاصة تلك المتعلقة بتواصل استغلال الشركة وذلك قصد تمكين المستثمرين من اتخاذ قراراتهم. وبالتالي فإن الشركات المعنية مدعوة إلى نشر المؤشرات المذكورة مصحوبة بالمعطيات الوجيهة لضمان تداول الأسهم في أحسن الظروف.

- Suite -

كما انه على شركات المساهمة العامة إعلام العموم وفي اقصر الأجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشريات الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشريات بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له اثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة الأوراق المالية لتلك الشركات.

وفي إطار استئناف عمليات اكتتاب وإعادة شراء حصص واسهم مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية الرقاعية يمكن لمجلس الإدارة أو لهيئة الإدارة الجماعية أو للمتصرف تعليق عمليات إعادة الشراء وعمليات الإصدار بصفة مؤقتة إذا اقتضت ذلك ظروف غير عادية أو إذا ما أملت مصلحة المساهمين أو حاملي الحصص وبعد اخذ رأي مراقب الحسابات. ويجب أن يتم دون تأخير إعلام هيئة السوق المالية بقرار التعليق وبأسبابه.

وعلى المودع لديه التأكد من مطابقة القرارات التي يتخذها مسؤولو مؤسسة التوظيف الجماعي في الأوراق المالية أو المتصرف للقوانين والتراتب الجاري بها العمل وللعقد التأسيسي أو النظام الداخلي للمؤسسة.

وعند اكتشافه لإخلالات أو مخالفات خلال قيامه بالرقابة، على المودع لديه أن يتخذ التدابير المنصوص عليها في القوانين والتراتب الجاري بها العمل وفي كل الحالات يجب عليه إعلام مؤسسة التوظيف الجماعي في الأوراق المالية ومراقب الحسابات وهيئة السوق المالية بذلك.

كما يتعين على مراقبي حسابات هذه المؤسسات أن يعلموا هيئة السوق المالية فورا بكل عمل من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح مؤسسات التوظيف الجماعي والمساهمين وحاملي الحصص.

كما طلبت هيئة السوق المالية من المتدخلين احترام أحكام القانون عدد 75 لسنة 2003 المؤرخ في 10 ديسمبر 2003 والمتعلق بدعم المجهود الدولي لمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال و خاصة الفصل 85 منه الذي يوجب القيام حالا بتصريح كتابي إلى اللجنة التونسية للتحليل المالية بجميع المعاملات أو العمليات المسترابة التي تحمل على قيام شبهة في ارتباطها، بصفة مباشرة أو غير مباشرة، بأموال متأتية من أعمال غير مشروعة يعتبرها القانون جنحة أو جناية أو بتمويل أشخاص أو تنظيمات أو أنشطة لها علاقة بالجرائم الإرهابية وكذلك بكل محاولة لإجراء هذه العمليات أو المعاملات.

## AVIS DU CMF

Il est porté à la connaissance du public et des intervenants sur le marché que dans le but de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, les transactions sur la bourse de Tunis portant sur les valeurs suivantes : ELECTROSTAR, GIF-Filter, ARTES, EL WIFACK Leasing, ENNAKL Automobiles, la Société Tunisienne d'Equipeement-STEQ-, Carthage Cement et STIP, ainsi que l'ensemble des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les OPCVM mixtes restent suspendues le lundi 31 janvier 2011.

Les transactions sur la bourse de Tunis portant sur les valeurs ENNAKL Automobiles et Carthage Cement reprendront le mardi 01 février 2011 et ce, suite à la désignation par le Président du tribunal de première instance de Tunis, à la demande du Conseil du Marché Financier, d'un expert comptable en tant que contrôleur ayant pour mission le contrôle continu de la gestion administrative et financière des sociétés ENNAKL Automobiles SA et Carthage Cement SA ainsi que d'un juge contrôleur, et du fait de la publication par lesdites sociétés des indicateurs trimestriels d'activités accompagnés des commentaires nécessaires à la reprise de la cotation de leurs titres dans les meilleurs conditions.

De même les transactions sur la bourse de Tunis portant sur les valeurs GIF-Filter, ARTES, EL WIFACK Leasing, et la Société Tunisienne d'Equipeement-STEQ-, reprendront à partir du mardi 01 février 2011 du fait de la publication par lesdites sociétés des indicateurs trimestriels d'activités accompagnés des commentaires nécessaires à la reprise de la cotation de leurs titres dans les meilleurs conditions.

La reprise des transactions sur les valeurs Electrostar et STIP sera décidée par le Conseil du Marché Financier en fonction de la disponibilité de l'information nécessaire aux investisseurs pour prendre leur décision d'investissement en connaissance de cause.

La reprise des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les OPCVM mixtes sera décidée par le Conseil du Marché Financier après concertation avec les gestionnaires et les dépositaires.

Par ailleurs, et afin de préserver l'intégrité du marché et l'égalité entre les épargnants, le Conseil du Marché Financier a demandé à toutes les sociétés cotées, dans le cadre de la publication de leurs indicateurs d'activités trimestriels, de fournir tous les éléments pertinents permettant aux investisseurs de prendre leur décision, et particulièrement ceux relatifs à la continuité de l'exploitation de la société. Ainsi, les sociétés concernées sont appelées à publier lesdits indicateurs commentés afin d'assurer la cotation des actions dans les meilleurs conditions.

- Suite -

En outre, il est rappelé que les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés.

Dans le cadre de la reprise des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les parts et actions des OPCVM obligataires, il appartient aux conseils d'administration, aux directoires ou aux gestionnaires de suspendre, momentanément, et après avis du commissaire aux comptes les opérations de rachat ainsi que les opérations d'émission quand des circonstances exceptionnelles l'exigent ou si l'intérêt des actionnaires ou des porteurs de parts le commande. Le conseil du marché financier doit être informé, sans délai, de la décision de suspension et de ses motifs.

Le dépositaire doit s'assurer de la conformité des décisions prises par les responsables de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières ou du gestionnaire aux lois et règlements en vigueur et aux statuts ou au règlement intérieur de l'organisme.

En cas d'anomalies ou d'irrégularités relevées dans l'exercice de son contrôle, le dépositaire est tenu de prendre les mesures édictées par les lois et règlements en vigueur et dans tous les cas, en informer l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières, le commissaire aux comptes et le Conseil du Marché Financier.

De même, les commissaires aux comptes de ces OPCVM sont tenus de signaler immédiatement au Conseil du Marché Financier tout fait de nature à mettre en péril les intérêts des organismes de placement collectif, des actionnaires et des porteurs de parts.

De plus, le Conseil du Marché Financier a demandé à tous les intervenants de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003, relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent et notamment l'article 85 de ladite loi qui impose l'obligation de faire sans délais à la commission tunisienne des analyses financières une déclaration écrite sur toute opération ou transaction suspecte susceptible d'être liée directement ou indirectement au produit d'actes illicites qualifiés par la loi de délit ou de crime, ou au financement de personnes, organisations ou activités en rapport avec des infractions terroristes, ainsi que sur toute tentative desdites opérations ou transactions.

## AVIS DU CMF

## بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية العموم وكافة المتدخلين في السوق أنه في إطار السهر على حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وفي كل توظيف للأموال الذي يتم عن طريق المساهمة العامة طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، قامت هيئة السوق المالية بقضية استعجالية أمام السيد رئيس المحكمة الابتدائية بتونس طالبة بتعيين مراقب من هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يتولى متابعة ومراقبة نشاط هيكل التسيير والإدارة لشركة "إسمنت قرطاج خ.أ." قصد ضمان تواصل نشاط الشركة وحسن تسييرها والحفاظ على أصولها، و ضمان تطابق قرارات تصرف هيكل الشركة مع التعهدات المتخذة تجاه المستثمرين ضمن نشرة الإدراج بالسوق البديلة لبورصة تونس.

وقد أصدر السيد رئيس المحكمة الابتدائية بتونس حكماً استعجالياً في القضية عدد 95182 بتاريخ 29 جانفي 2011 يقضي بتعيين خبير محاسب مراقباً تعهد له مهمة المراقبة المستمرة على تصرف الشركة الإداري والمالي وقاضياً مراقباً. ويتولى الخبير المحاسب عرض تقرير كتابي على هيئة السوق المالية والقاضي المراقب مرة كل ثلاثة أشهر على الأقل وكل ما اقتضى الأمر ذلك.

**AVIS DU CMF**

Il est porté à la connaissance du public et des intervenants sur le marché que dans le but de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier a intenté une action en référé devant le Président du tribunal de première instance de Tunis , à l'effet de désigner un contrôleur parmi les membres de l'ordre des experts comptables de Tunisie, dont la mission sera d'assurer le suivi et le contrôle de l'activité des organes de direction et d'administration de la société Carthage Cement S.A, et ce afin de garantir la continuité de l'exploitation de la société, sa bonne gestion, la préservation de ses actifs, et la conformité des décisions de gestion aux engagements pris vis-à-vis des investisseurs dans le prospectus d'admission aux négociations sur le marché alternatif de la cote de la bourse de Tunis.

Par jugement en référé n° 95182 en date du 29 janvier 2011, le Président du tribunal de première instance de Tunis a désigné un expert comptable en tant que contrôleur ayant pour mission le contrôle continu de la gestion administrative et financière de la société Carthage Cement, ainsi qu'un juge contrôleur. L'expert comptable contrôleur sera tenu de présenter un rapport écrit au Conseil du Marché Financier et au juge contrôleur chaque fois que de besoin et au moins une fois tous les trois mois.

AVIS DU CMF

## بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية العموم وكافة المتدخلين في السوق أنه في إطار السهر على حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وفي كل توظيف للأموال الذي يتم عن طريق المساهمة العامة طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، قامت هيئة السوق المالية بقضية استعجالية أمام السيد رئيس المحكمة الابتدائية بتونس طالبة بتعيين مراقب من هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يتولى متابعة ومراقبة نشاط هيكل التسيير والإدارة لشركة "النقل للسيارات خ أ" قصد ضمان تواصل نشاط الشركة وحسن تسييرها والحفاظ على أصولها، و ضمان تطابق قرارات تصرف هيكل الشركة مع التعهدات المتخذة تجاه المستثمرين ضمن نشرة الإدراج بالسوق الرئيسية لبورصة تونس.

وقد أصدر السيد رئيس المحكمة الابتدائية بتونس حكماً استعجالياً في القضية عدد 95181 بتاريخ 29 جانفي 2011 يقضي بتعيين خبير محاسب مراقباً تعهد له مهمة المراقبة المستمرة على تصرف الشركة الإداري والمالي وقاضياً مراقباً. ويتولى الخبير المحاسب عرض تقرير كتابي على هيئة السوق المالية والقاضي المراقب مرة كل ثلاثة أشهر على الأقل وكل ما اقتضى الأمر ذلك.

**AVIS DU CMF**

Il est porté à la connaissance du public et des intervenants sur le marché que dans le but de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier a intenté une action en référé devant le Président du tribunal de première instance de Tunis, à l'effet de désigner un contrôleur parmi les membres de l'ordre des experts comptables de Tunisie, dont la mission sera d'assurer le suivi et le contrôle de l'activité des organes de direction et d'administration de la société ENNAKL Automobiles S.A, et ce afin de garantir la continuité de l'exploitation de la société, sa bonne gestion, la préservation de ses actifs, et la conformité des décisions de gestion aux engagements pris vis-à-vis des investisseurs dans le prospectus d'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la bourse de Tunis.

Par jugement en référé n° 95181 en date du 29 janvier 2011, le Président du tribunal de première instance de Tunis a désigné un expert comptable en tant que contrôleur ayant pour mission le contrôle continu de la gestion administrative et financière de la société ENNAKL Automobiles S.A, ainsi qu'un juge contrôleur. L'expert comptable contrôleur sera tenu de présenter un rapport écrit au Conseil du Marché Financier et au juge contrôleur chaque fois que de besoin et au moins une fois tous les trois mois.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**  
Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

Indicateurs d'activité	Unité	4eme TR 2010	4eme TR 2009	Var 4ème trim 10/09	ANNEE 2010	ANNEE 2009
<b>Nombre de passagers par catégorie*</b>	<b>Passager</b>	<b>810 368</b>	<b>721 405</b>	<b>12,3%</b>	<b>3 699 133</b>	<b>3 556 513</b>
Régulier +supplémentaire*	Passager	616 507	565 248	9,1%	2 496 255	2 304 730
Charter +pèlerinage*	Passager	193 861	156 157	24,1%	1 202 878	1 251 783
Nombre d'heures Charter*	Heures	4 233	3 984	6,3%	26 343	28 660
Nombre d'heures louées*	Heures	356	310	14,7%	3 575	3 589
Passagers -kilomètres transportés (PKT)*	Milliers	1 211 396	1 054 199	14,9%	5 401 973	5 115 747
Sièges-kilomètres offerts (SKO)*	Milliers	1 783 118	1 515 442	17,7%	7 607 378	7 402 796
Coefficient de remplissage*	%	67,9%	69,6%	-2,3%	71,0%	69,1%
Coefficient de chargement*	%	61,5%	67,1%	-8,4%	64,6%	63,2%
Tonnage Fret et poste*	Tonne	2 943	2 734	7,6%	10 889	10 446
Tonnes-kilomètres transportées*	Tonne	121 426 870	104 775 611	15,9%	526 343 009	493 522 098
Tonnes-kilomètres offertes*	Tonne	197 486 079	156 138 097	26,5%	814 689 019	780 612 168
Part du Marché*	%	37,7%	36,8%	2,4%	35,0%	35,0%
Ponctualité Flotte*	%	66,4%	71,3%	-6,9%	63,0%	73,4%
Utilisation Flotte*	Heures par jour par avion	7,4	6,7	10,4%	8,0	8,3
Recette moyenne/passager (vols R+S+P)	Dinars	236	216	9,4%	234	232
Recette moyenne / heures de vol (charters)*	Dinars	9 528	9 937	-4,1%	10 020	10 168
<b>Revenus du transport par catégorie*(3)(4)</b>	<b>MD</b>	<b>198,712</b>	<b>167,775</b>	<b>18,4%</b>	<b>930,046</b>	<b>911,619</b>
Activité régulière+pèlerinage	MD	150,814	121,818	23,8%	621,002	580,722
Activité charter+fretement	MD	40,971	40,009	2,4%	263,949	297,808
Activité supplémentaire*(3)	MD	0,118	0,190	-37,9%	21,282	11,929
activité fret+poste*(3)	MD	6,809	5,758	18,3%	23,813	21,160
Dépense assistance commerciale*(3)	MD	18,258	15,120	20,8%	76,782	72,731
Dépenses Assistance Catering*(3)	MD	4,532	3,810	19,0%	18,853	17,289
Redevances Aéroportuaires*	MD	58,986	49,706	18,7%	256,506	238,220
Loyer Avions	MD	1,121	0,790	41,9%	17,374	15,898
Assurances Avions*(3)	MD	1,678	2,244	-25,2%	3,371	4,129
Charges d'entretien et réparation*	MD	19,721	11,269	75,0%	77,469	53,977
Dépenses Carburants*(3)	MD	56,992	39,669	43,7%	240,450	178,383
Charges de personnel*(2)	MD	38,281	35,803	6,9%	140,796	130,555
Effectif	Employé	3 036	3 037	0,0%	3 030	3 037
<b>Nombre d'avions par catégorie</b>	<b>Avion</b>	<b>33</b>	<b>31</b>	<b>6,5%</b>	<b>31</b>	<b>32</b>
Propriété de Tunisair	Avion	22	20	10,0%	20	21
Leasing	Avion	11	11	0,0%	11	11
Amortissements	MD	18,080	16,480	9,7%	68,222	63,891
Liquidité et équivalents de liquidité	MD	158,936	204,990	-22,5%	158,936	204,990
Endettement*(5)	MD	509,607	449,455	13,4%	509,607	449,455
Charges Financières	MD	2,253	3,232	-30,3%	10,994	10,292
Redevances de leasing (principal)	MD	9,091	12,264	-25,9%	67,378	61,353
Produits financiers*(3)	MD	1,557	2,721	-42,8%	7,468	10,817

- Suite -

### **Bases Retenues pour l'élaboration des indicateurs d'activité:**

(1) Les indicateurs d'activité des rubriques ci-après sont d'ordre financier et non comptable, c'est-à-dire déterminés en terme de flux financiers (encaissements décaissements)

- Liquidités et équivalents de liquidité
- Redevances de leasing
- Charges financières

(2) Masse salariale

(3) Les chiffres du 4ème trimestre 2009 ont été rectifiés compte tenu des réalisations effectives

(4) Les revenus du transport par catégorie comportent les redevances d'embarquement et de sécurité collectées

(5) Cet indicateur d'activité concerne les emprunts pour acquisition des avions à long et court terme

### **Faits marquants:**

une augmentation des prix du carburant 4ème trimestre 2010 de 44 % par rapport à celui de 2009

une augmentation du trafic de 12 % pour le 4ème trimestre 2010 par rapport à la même période de 2009

Les événements survenus dernièrement en Tunisie, ont eu pour effet immédiat la régression de l'activité globale de Tunisair de 10,7% en termes de passagers transportés et ce pour la période, du 1er au 24 janvier 2011 en comparaison avec la même période de l'année 2010 (baisse du trafic régulier de 11,8% et du trafic charter de 4,5%). Cette régression provient de la baisse du trafic de la 3ème semaine de janvier 2011 par opposition à la première quinzaine qui, elle, a marqué une augmentation de 7,7%.

Afin de réduire les effets de cette crise sur l'activité de Tunisair, des actions commerciales immédiates ont été mises en place. Ces mesures qui seront renforcées et ajustées en fonction des évaluations et des événements futurs sont les suivantes :

- Assouplissement des conditions de l'engagement des tours opérateurs sur les vols réguliers et charter
- Instruction aux représentants de Tunisair à l'étranger pour négocier toute mesure ou incitation permettant le maintien du programme commercial sur la Tunisie.
- Report des réservations sans pénalités jusqu'au 31 mars 2011.
- Remboursement sans pénalité des billets déjà émis avant le 15 janvier 2011 et dont le départ est prévu avant le 31 janvier 2011.

D'autres actions sont également en cours d'étude notamment la révision vers la baisse du programme d'investissements de la compagnie pour l'année 2011 sachant que cette mesure ne pourra pas concerner l'acquisition de l'avion A320 qui sera livré au cours du 2ème trimestre.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### BANQUE NATIONALE AGRICOLE

-BNA-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

	(unité : en 1000 DT)				
	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2010	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2009	au 31.12.2010	au 31.12.2009	Variations Déc 2010/Déc 2009
<b><u>1- Produits d'exploitation bancaire</u></b>	<b><u>116 390</u></b>	<b><u>108 067</u></b>	<b><u>406 073</u></b>	<b><u>396 408</u></b>	<b><u>2,4%</u></b>
a- Intérêts	93 666	89 065	317 168	313 711	1,1%
b- Commissions en produits	13 819	11 532	46 881	44 760	4,7%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	7 382	6 796	29 105	27 433	6,1%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	1 523	674	12 919	10 504	23,0%
<b><u>2- Charges d'exploitation bancaire</u></b>	<b><u>40 116</u></b>	<b><u>37 465</u></b>	<b><u>145 456</u></b>	<b><u>154 859</u></b>	<b><u>-6,1%</u></b>
a- Intérêts encourus	39 820	37 130	144 265	153 803	-6,2%
b- Commissions encourues	296	335	1 191	1 056	12,8%
<b><u>3- Produit net bancaire</u></b>	<b><u>76 274</u></b>	<b><u>70 602</u></b>	<b><u>260 617</u></b>	<b><u>241 549</u></b>	<b><u>7,9%</u></b>
<b><u>4- Autres produits d'exploitation</u></b>	<b><u>99</u></b>	<b><u>153</u></b>	<b><u>504</u></b>	<b><u>532</u></b>	<b><u>-5,3%</u></b>
<b><u>5- Charges opératoires, dont :</u></b>	<b><u>34 270</u></b>	<b><u>35 565</u></b>	<b><u>127 646</u></b>	<b><u>124 333</u></b>	<b><u>2,7%</u></b>
a- Frais du personnel	25 559	27 166	96 819	95 465	1,4%
b- Charges Générales d'exploitation	7 439	7 519	25 789	24 727	4,3%
<b><u>6- Structure du portefeuille</u></b>			<b><u>643 896</u></b>	<b><u>622 356</u></b>	<b><u>3,5%</u></b>
a- Portefeuille titres-commercial *			297 555	311 799	-4,6%
b- Portefeuille d'investissement *			346 341	310 557	11,5%
<b><u>7- Encours des crédits apparaissant au bilan</u></b>			<b><u>5 285 002</u></b>	<b><u>4 357 967</u></b>	<b><u>21,3%</u></b>
<b><u>8- Encours des dépôts, dont :</u></b>			<b><u>4 748 843</u></b>	<b><u>4 395 917</u></b>	<b><u>8,0%</u></b>
a- Dépôts à vue			1 328 858	1 108 078	19,9%
b- Dépôts d'épargne			1 563 233	1 475 610	5,9%
<b><u>9- Emprunts et ressources spéciales</u></b>			<b><u>541 726</u></b>	<b><u>567 808</u></b>	<b><u>-4,6%</u></b>
<b><u>10- Capitaux Propres **</u></b>			<b><u>505 314</u></b>	<b><u>452 625</u></b>	<b><u>11,6%</u></b>
* Les données relatives à ces postes ont été retraitées pour des besoins de comparabilité					
** Compte non tenu du résultat de la période					

- Suite -

## **NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE LA BNA ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

### **BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

Les indicateurs arrêtés au 31 Décembre 2010 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

#### **1- Règles de prise en compte des produits**

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

Les indicateurs ont été établis sur la base d'une classification provisoire des engagements qui pourrait connaître des modifications lors de l'arrêtés des états financiers au 31 Décembre 2010.

#### **2- Règles de comptabilisation des charges**

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

### **AUTRES NOTES EXPLICATIVES**

#### **1- Structure du portefeuille - titres**

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

#### **2- Encours des crédits**

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

- Suite -

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des agios réservés, des provisions sur les créances douteuses et des intérêts perçus d'avance.

### **3- Encours des dépôts**

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

### **4- Emprunts et ressources spéciales**

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

### **5- Capitaux propres**

Les résultats enregistrés au 31.12.2009 et au 31.12.2010 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

## **FAITS MARQUANTS A LA FIN DU QUATRIEME TRIMESTRE 2010**

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint 5.285 millions de dinars au 31.12.2010 contre 4.358 millions de dinars au 31.12.2009 enregistrant une augmentation de 21,3 %.

- Au terme de l'exercice 2010, les dépôts de la clientèle ont enregistré, par rapport à Décembre 2009, une augmentation de 353 millions de dinars, soit un taux de progression de 8 %.

- Les produits d'exploitation bancaire ont totalisé 406 millions de dinars au 31.12.2010 contre 396 millions de dinars au 31.12.2009, soit un taux de progression de 2,4 %.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par contre, enregistré une régression de 9 millions de dinars, soit - 6,1 %.

- Le produit net bancaire s'est établi à 261 millions de dinars au 31.12.2010 contre 242 millions de dinars au 31.12.2009, enregistrant un taux d'accroissement de 7,9 %.

- Le montant total des charges opératoires de l'exercice 2010 a progressé de 2,7 % par rapport à l'exercice 2009.

- La BNA a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2006-2009. Les résultats de cette vérification ont été notifiés à la Banque début novembre 2010 et ont fait l'objet d'une réponse détaillée de la part de la BNA.

## **CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

- La BNA dispose de procédures qui lui ont permis d'assurer la continuité de son exploitation aussi bien au niveau du réseau qu'au niveau des services du siège.
- Depuis le déclenchement des premiers incidents dans le pays, une cellule de crise a été mise en place, pour identifier et engager les actions urgentes nécessaires.
- Les procédures de sécurité du système d'information de la BNA ont permis de préserver l'intégrité des données comptables et extra-comptables de la Banque.
- Les agences endommagées ont été rapidement délocalisées, soit dans les mêmes localités ou dans des agences les plus proches géographiquement. Les clients ont été informés et les activités de ces agences ont repris rapidement.
- Les clients de la banque sont servis dans les délais et dans tout le pays.

Un plan d'actions a été mis en place, en vue de réparer et remplacer les locaux des agences et les équipements endommagés.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatif au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

Unité : 1000 DT

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2010					
	Du 01/10/2010 Au 31/12/2010	Du 01/10/2009 Au 31/12/2009	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009*	EVOLUTION
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>59 974</b>	<b>33 687</b>	<b>162 423</b>	<b>129 675</b>	25,25%
Intérêts	47 985	22 513	115 738	87 718	31,94%
Commissions en produits	9 355	8 272	32 700	28 349	15,35%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	2 634	2 902	13 985	13 608	2,77%
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>26 641</b>	<b>8 875</b>	<b>52 622</b>	<b>37 122</b>	41,75%
Intérêts encourus et charges assimilées	26 050	8 356	50 351	35 087	43,50%
Commissions encourues	591	519	2 271	2 035	11,60%
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>33 333</b>	<b>24 812</b>	<b>109 801</b>	<b>92 553</b>	18,64%
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 157</b>	<b>859</b>	<b>2 554</b>	<b>2 242</b>	13,92%
<b>5-Charges opératoires, dont :</b>	<b>19 643</b>	<b>13 229</b>	<b>65 261</b>	<b>55 950</b>	16,64%
Frais de personnel	11 399	9 420	41 957	38 000	10,41%
Charges générales d'exploitation	8 244	3 809	23 304	17 950	29,83%
<b>6- Structure du portefeuille</b>	-	-	<b>105 815</b>	<b>114 570</b>	-7,64%
Portefeuille titres commercial	-	-	18 265	10 141	80,11%
Portefeuille Titres d'investissement	-	-	87 550	104 429	-16,16%
<b>7-Encours des crédits à la clientèle</b>	-	-	<b>1 594 213</b>	<b>1 164 634</b>	36,89%
<b>8- Encours de dépôts, dont :</b>	-	-	<b>1 662 719</b>	<b>1 398 269</b>	18,91%
Dépôts à vue	-	-	699 975	569 240	22,97%
Dépôts d'épargne	-	-	416 511	378 216	10,13%
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	-	-	<b>46 933</b>	<b>34 939</b>	34,33%
<b>10- Capitaux propres</b>	-	-	<b>206 318</b>	<b>187 438</b>	10,07%
* Les chiffres au 31/12/2009 sont audités par les commissaires aux comptes.					

## **SYNTHESE 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2010**

### **I- LES FAITS SAILLANTS**

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2010 ont enregistré une nette progression. Elle résulte de la progression de nos concours à l'économie et de l'impact de la fusion absorption de l'UBCI et de certaines de ses filiales.

**L'encours des crédits à la clientèle** (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 430 MD, pour atteindre 1594 MD, soit 36.89 % par rapport au 31/12/2010 augmentant ainsi notre contribution au financement de l'activité économique.

**Les dépôts de la clientèle** ont augmenté de 18.91 % pour atteindre 1.663 MD. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+23%) et des comptes d'épargne (+ 10 %).

**Le produit net bancaire** a augmenté, par conséquent, de 17 MD, passant de 92.5 MD à 109.8MD, soit une évolution 18.64% par rapport au 31/12/2010.

### **II- CONTINUE DE L'ACTIVITE :**

La continuité de l'activité est une préoccupation ancienne au sein de UBCI. En application des normes du Groupe BNP Paribas, et depuis 2003, des plans de secours informatique étaient mis en place, en amélioration constante en fonction de l'évolution de la réglementation locale et des événements extérieurs

Le PCA (plan de continuité de l'activité) de l'UBCI répond à trois objectifs majeurs ::

**Maintenir les activités spécifiques de chaque métier de l'UBCI** afin de garantir le respect de nos engagements vis-à-vis de nos clients, contreparties, marchés et régulateurs.

**Contribuer au maintien des activités essentielles** définies par les Autorités pour les grands acteurs bancaires et financiers.

**Protéger les personnels** en déployant un dispositif sanitaire complet activable à tout moment en cas de pandémie ou mouvements sociaux.

L'expérience acquise suite aux tests effectués au cours des années antérieures et l'application rigoureuse des consignes du PCA par le comité de crise au cours des derniers événements nous ont permis :

- la récupération et la sauvegarde intégrale des données comptables et extracomptables que ce soit au niveau de notre centre informatique ou au niveau de notre 2<sup>ème</sup> centre de secours.
- La publication dans la presse locale des agences qui ont servi de repli pour les agences endommagées, la saisie multisiege étant offerte par notre système d'information
- La mise en place d'un planning précis pour la réparation des dégâts subis par certaines de nos agences. La réalisation de ce plan a déjà commencé, certaines agences ont repris leur fonctionnement normal.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### ARAB TUNISIAN BANK

Siège Social :9, rue Hédi Noura, 1001 Tunis

**L' ARAB TUNISIAN BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010**

	4T10	4T09	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009	Evolution Déc 10- Déc 09
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>62 732</b>	<b>58 457</b>	<b>244 880</b>	<b>214 861</b>	<b>30 019</b>
*Intérêts	38 188	32 419	134 454	119 106	15 348
*Commissions en produits	8 701	7 186	32 780	25 669	7 111
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	15 843	18 852	77 646	70 086	7 560
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>26 190</b>	<b>24 854</b>	<b>100 322</b>	<b>89 847</b>	<b>10 475</b>
*Intérêts encourus	24 226	23 389	94 100	84 661	9 439
*Commissions encourues	1 964	1 465	6 222	5 186	1 036
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>36 542</b>	<b>33 603</b>	<b>144 558</b>	<b>125 014</b>	<b>19 544</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>40</b>	<b>23</b>	<b>106</b>	<b>102</b>	<b>4</b>
<b>5- Charges opératoires, dont:</b>	<b>19 894</b>	<b>18 577</b>	<b>70 353</b>	<b>64 202</b>	<b>6 151</b>
*Frais de personnel	9 679	8 619	36 505	32 656	3 849
*Charges générales d'exploitation	7 437	6 439	23 652	21 184	2 468
<b>6- Structure du portefeuille au Bilan:</b>			<b>1 000</b>		
			<b>246</b>	<b>991 881</b>	<b>8 365</b>
*Portefeuille-titres commercial			802 123	844 266	-42 143
*Portefeuille-titres d'investissement			198 123	147 615	50 508
<b>7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan</b>			<b>2 322</b>		
			<b>381</b>	<b>1 663 367</b>	<b>659 014</b>
<b>8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :</b>			<b>2 889</b>		
			<b>741</b>	<b>3 033 557</b>	<b>-143 816</b>
*Dépôts à vue			1 185 364	961 865	223 499
*Dépôts d'épargne			477 038	402 076	74 962
<b>9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan</b>			<b>157 640</b>	<b>154 163</b>	<b>3 477</b>
<b>10- Capitaux propres apparaissant au Bilan (*)</b>			<b>414 628</b>	<b>309 386</b>	<b>105 242</b>

(\*) Avant répartition du résultat

## **I – Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010.**

### **1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité**

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

### **2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués**

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

#### **2-1. Règles de prise en compte des revenus :**

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

commissions: sont prises en compte dans le résultat :

\* lorsque le service est rendu

\* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

#### **2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :**

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 31/12/2010, il a été procédé à l'évaluation des créances conformément aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

- Suite -

---

## **2-3. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents**

### **a) Classement des titres :**

- Titres de transaction: titres à revenu fixe ou variable acquis en vu de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide
- Titres de placement: se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement: les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation: actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

### **b) Evaluation des titres :**

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

### **c) Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

- Suite -

### **2-3. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :**

- Règles de conversion: les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte;
- réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

## **II-Les faits marquants au 31 Décembre 2010**

Au terme de l'année 2010, l'Arab Tunisian Bank a enregistré un chiffre d'affaires de 244,99 MD en accroissement de 13,97% comparativement à la même période de 2009, le Produit Net Bancaire s'est apprécié de 19,5 MD à 144,56 MD en progression de 15,63% par rapport à fin Décembre 2009.

Cette performance au 31 décembre 2010 est justifiée par une évolution soutenue de l'activité de la banque.

Les crédits à la clientèle ont suivi une tendance haussière avec un encours de 2.322,38 MD à fin décembre 2010 contre 1.663,37 MD à fin décembre 2009, soit une évolution de 39,62%.

Les dépôts de la clientèle ont diminué de 4,74% pour atteindre 2.889,74MD au 31-12-2010 contre 3.033,56MD à fin décembre 2009, dû essentiellement à une baisse des dépôts à terme de 457,19MD qui correspond à un choix volontaire avec pour objectif de privilégier des dépôts moins coûteux.

En effet cette baisse des dépôts à terme a été compensée par :

une forte hausse du volume des dépôts à vue, qui s'est établi à 1.185,36 MD contre 961,86 MD à fin décembre 2009, soit 23,24% d'augmentation.

D'une bonne progression des comptes Epargne, de 18,64% pour s'établir à 477,04 MD et constituent 16,51% de l'ensemble des dépôts de la clientèle.

Le portefeuille titres commercial détenu par l'ATB a marqué un léger recul de 4,99 % par rapport à la même période une année auparavant pour s'établir à 802,12 MD à fin décembre 2010 contre 844,26 au 31-12-2009.

Les charges opératoires de la banque ont été contenues à hauteur de 9,58 % par rapport à 2009 pour s'établir à 70,35 MD à fin Décembre 2010 contre 64,20 MD au 31/12/2009 et le coefficient d'exploitation s'est amélioré de 2,69 points et s'est inscrit à 48,67 % durant l'année 2010 contre 51,36 % au 31 Décembre 2009.

- Suite -

---

Enfin les commissions perçues ont progressé de 7,11 MD, soit 27,70% au 31 décembre 2010 pour s'établir à 32,78 MD, ce qui a contribué à l'amélioration de la couverture de la charge du personnel de 11,2 points pour atteindre 89,80%.

**Au terme de l'exercice 2010, l'ATB a réussi à réaliser l'augmentation de son capital de 20 millions de dinars pour le porter de 80 millions de dinars à 100 millions de dinars. Suite à cette augmentation, la structure de son actionariat est demeurée inchangée et se décompose de l'ARAB BANK plc, installée en Jordanie et représente un des premiers groupes bancaires dans le monde, et des prestigieux groupes industriels tunisiens ( groupe Zerzri, groupe Bayahi, groupe Abbes, groupe Ben Ammar, groupe Ben Sedrine, etc.).**

Dans le cadre d'un projet global de gestion des risques opérationnels, L'Arab Tunisian Bank dispose d'un plan de continuité d'activité mis en place en collaboration avec l'Arab Bank Plc depuis plus de 5 ans et ce conformément aux règles de la BCT en la matière fixées par la circulaire 2006/19 et aux recommandations Bale 2 .

Ce plan déjà mis en place a englobé notamment les volets suivants :

Un back up IT en Mirroring permettant la sauvegarde des données de la banque dans un endroit très fortement sécurisé.

Un plan de reprise de l'activité (Business) dans des délais accordant une priorité aux opérations ne pouvant être différés dans le temps.

Une cellule de crise mise en place depuis le 14/01/2011 assurant 24H/24H le bon dénouement des opérations des agences sinistrées ainsi que la sécurité des biens de la banque et de ses employés à travers l'activation du plan d'évacuation des locaux et de gestion des crises. Cette cellule a permis aussi de réagir rapidement et d'orienter les clients des agences sinistrés vers les points de vente les plus proches. Cette opération a été possible grâce au système d'information de la banque qui permet à toutes les relations d'effectuer toutes leurs transactions depuis n'importe quelle agence de leur choix.

En conclusion et en dépit des dégâts matériels plus ou moins importants constatés sur quelques agences, cet ensemble de mesures a permis la remise en service dans des délais record de toutes les agences sinistrés et d'éviter tout incident sur les dépôts et les valeurs de la clientèle .

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

### Modern Leasing

Siège Social : Immeuble Assurance Salim lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-  
Tunis- Mahrajane 1082

Modern Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

en MD

	Quatrième trimestre			Cumul		
	2010	2009	Variation	Au 31/12/2010(*)	Au 31/12/2009(**)	Variation
Approbations	26,609	18,845	41,20%	117,030	65,155	79,62%
Mises en force	22,738	15,233	49,27%	72,643	48,357	50,22%
Encours	-	-	-	99,849	68,927	44,86%
Total des engagements en cours (**)	-	-	-	103,196	73,086	41,20%
Total des engagements classés	-	-	-	5,560	6,769	-17,86%
Trésorerie nette	-	-	-	-2,261	1,179	-291,72%
Revenus nets de leasing	2,455	1,779	38,00%	8,500	6,570	29,38%
Revenus bruts de leasing (***)	13,180	11,197	17,71%	47,879	43,217	10,79%
Produits nets de leasing	1,752	1,368	28,07%	5,785	4,410	31,18%
Ressources d'emprunt	-	-	-	72,551	50,627	43,30%
Capitaux propres avant affectation	-	-	-	31,138	21,232	46,66%
Total des charges d'exploitation (hors provision)	-	-	-	3,425	2,092	63,72%

(\*) Avant audit

(\*\*) Chiffres définitifs et audités

(\*\*\*) revenus bruts de leasing sont calculés en extra comptable

Approbations : contrats de leasing approuvés

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés

Revenus bruts de leasing : revenus bruts de leasing + intérêts intercalaires + intérêts sur créances de leasing

Revenus nets de leasing : intérêts sur créances de leasing

Produit net de leasing : revenus nets de leasing + produits des placements-charges financières

Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus

- Suite -

**REPARTITION DES APPROBATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE :**

Secteurs	Quatrième trimestre							Cumul						
	2010			2009			Variation	31/12/2010			31/12/2009			Variation
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total	
<b>Agriculture</b>	6 513		6 513	1 879		1 879	246,62%	17 011	150	17 161	5 424		5 424	216,39%
<b>Industrie</b>	3 109		3 109	1 480	90	1 570	98,03%	17 204	2 262	19 466	9 520	90	9 610	102,56%
<b>BTP</b>	3 423		3 423	2 539		2 539	34,82%	16 005		16 005	9 105	252	9 357	71,05%
<b>Tourisme</b>	2 007		2 007	3 068	150	3 218	-37,63%	11 784		11 784	10 559	150	10 709	10,04%
<b>Services divers, commerce et transport</b>	10 791	766	11 557	8 849	790	9 639	19,90%	45 810	6 804	52 614	27 626	2 429	30 055	75,06%
<b>Total</b>	<b>25 843</b>	<b>766</b>	<b>26 609</b>	<b>17 815</b>	<b>1 030</b>	<b>18 845</b>	<b>41,20%</b>	<b>107 814</b>	<b>9 216</b>	<b>117 030</b>	<b>62 234</b>	<b>2 921</b>	<b>65 155</b>	<b>79,62%</b>

**REPARTITION DES MISES EN FORCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE :**

Secteurs	Quatrième trimestre							Cumul						
	2010			2009			Variation	31/12/2010			31/12/2009			Variation
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total	
<b>Agriculture</b>	3 970		3 970	1 216		1 216	226,48%	10 559		10 559	4 220		4 220	150,21%
<b>Industrie</b>	2 775	104	2 879	1 629	90	1 719	67,48%	8 572	1 290	9 862	8 255	90	8 345	18,18%
<b>BTP</b>	3 634		3 634	3 588		3 588	1,28%	10 331		10 331	6 049	252	6 301	63,96%
<b>Tourisme</b>	1 497		1 497	2 224		2 224	-32,69%	7 992		7 992	8 821		8 821	-9,40%
<b>Services divers, commerce et transport</b>	9 326	1 432	10 758	6 113	373	6 486	65,86%	30 727	3 172	33 899	19 740	930	20 670	64,00%
<b>Total</b>	<b>21 202</b>	<b>1 536</b>	<b>22 738</b>	<b>14 770</b>	<b>463</b>	<b>15 233</b>	<b>49,27%</b>	<b>68 181</b>	<b>4 462</b>	<b>72 643</b>	<b>47 085</b>	<b>1 272</b>	<b>48 357</b>	<b>50,22%</b>

**Faits saillants du quatrième trimestre 2010 :**

- Introduction en bourse de la société avec une demande égale à 23 fois l'offre.
- Clôture de l'année avec une production dépassant les objectifs fixés: soit un niveau de MEF de 60 MD.
- Renforcement de la proximité clientèle par l'ouverture d'une nouvelle agence à Sfax.
- La société compte continuer à fonctionner normalement et à fructifier encore plus ses efforts pour atteindre les objectifs fixés par le business plan établi à l'occasion de notre introduction en bourse.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

(En DT)

Désignation	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2010	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2009	Au 31/12/2010 (*)	Au 31/12/2009
Total des revenus (Hors taxes)	101 453 255	98 704 087	411 519 923	316 430 635
Coût d'achat des marchandises vendues	87 522 215	86 431 833	361 001 006	278 418 898
Charges financières	(19 096)	187 825	199 549	797 006
Produits financiers	312 320	838 315	1 892 293	2 211 370
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	61 367 141	41 020 335
Délai moyen de règlement des fournisseurs (**)	-	-	130	185
Nombre d'agences officielles	-	-	19	14
Masse salariale	1 513 107	2 018 702	7 222 079	7 365 333
Effectif fin de période	-	-	262	280

#### Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES a atteint 411,519 MD au terme de l'exercice 2010.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 61,367 MD.
- Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice comptable au 31/12/2010, ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation de la société. Les dégâts constatés, ne sont pas de nature à entraver la pérennité de la société.

(\*) Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2010 sont extraits de la **situation comptable provisoire** du 31/12/2010 à la date de cette publication.

(\*\*) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

(\*\*\*) Ces chiffres sont libellés en Dinars Tunisiens.

Dans le but d'assurer la transparence totale vis-vis de ses actionnaires, la Société ENNAKL automobiles fait part des constats relevés à l'issue des événements survenus ces derniers jours :

- 1- Stock de véhicules au port endommagés ou disparus suite aux émeutes :
  - 20 véhicules disparus/épaves (8 PORSCHE et 12 SEAT) pour une valeur estimée à 1.500.000 DT.
  - Dégâts divers sur d'autres véhicules stationnés au port : une première estimation de ces dégâts s'élève à 200.000 DT.

Il est à signaler que les véhicules disparus ou saccagés se trouvent dans l'enceinte du port, placés sous l'autorité des instances portuaires.

- 2- Aucune détérioration n'a été constatée sur le stock de véhicules se trouvant aux parcs de la Société ENNAKL automobiles.
- 3- Aucun dégât significatif n'a été relevé sur les immobilisations corporelles de la Société ENNAKL automobiles.

Il en découle que les dégâts recensés sont jugés minimes et ne remettent en aucun cas en cause la continuité d'exploitation de la Société et que cette dernière n'a aucun souci pour honorer ses engagements.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### **CARTHAGE CEMENT**

SIEGE SOCIAL: Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053Tunis

La Société Carthage Cement, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4ème trimestre 2010.

#### **1- Préambule à l'attention des actionnaires de Carthage Cement :**

La Direction de Carthage Cement informe ses actionnaires publics que les événements survenus dans le pays ne constituent pas de risque ni pour la continuité de l'exploitation actuelle ni pour la poursuite de la réalisation de nos projets de développement, et ce pour les raisons suivantes :

##### **1.1 Actionnariat et gestion**

- ✓ Belhassen Ben Mohamed Trabelsi détient indirectement une participation de 15% dans la Société.
- ✓ Au niveau de la Direction de Carthage Cement : la société est gérée par le Directeur Général, M. Lazhar STA, qui jouit des pouvoirs les plus étendus, lui permettant d'assurer le fonctionnement normal de la société et le développement de ses nouveaux projets.
- ✓ Dans un souci de transparence vis-à-vis de nos actionnaires publics, nous avons demandé aux deux commissaires aux comptes de la société, KPMG (M. Moncef Boussannouga Zammouri) et FINOR (M. Faycel Derbel) d'examiner l'ensemble des mouvements bancaires débiteurs de la société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, date du démarrage de la société, jusqu'à la date de l'établissement de leur rapport soit le 24 janvier 2011. Ce rapport, joint à ce communiqué, ne relève aucun fait pouvant affecter la réalité de ces mouvements bancaires.
- ✓ En outre, et suite à la requête du CMF et à la nomination de manière temporaire par le tribunal, de l'expert comptable M. Faouzi Snoussi en tant que contrôleur de la gestion administrative et financière de la société, la Direction de la société exprime son entière disposition à collaborer avec M. Snoussi, dans le but de rassurer les actionnaires publics sur la bonne application du programme d'investissement et la réalisation de notre projet.

- Suite -

## **1.2 Volet juridique et légal :**

- ✓ La société a obtenu l'ensemble exhaustif des documents légaux et administratifs lui permettant d'exercer son activité et de réaliser ses projets : autorisations d'exploitation, autorisations de bâtir etc... provenant des autorités compétentes nationales et régionales, et ce dans le respect total de la réglementation en vigueur dans tous les domaines (exploitation, aménagement, environnement, énergie, sécurité etc...)
- ✓ Par ailleurs, nous rappelons que la carrière de Djebel Ressas d'une superficie de 218 hectares est une propriété privée qui était exploitée par la société les Grandes Carrières du Nord depuis 1985. (Titre foncier N°41020 Ben Arous, puis refonte du titre en 2006 sous le numéro 48843 Ben Arous).  
La propriété de cette Carrière a été transférée à la société Carthage Cement par apport en nature en octobre 2008.

## **1.3 Volet Financier :**

- Le capital social est totalement libéré.
- Au niveau des fonds propres les comptes courants associés conventionnels sont toujours en place conformément au business plan et au prospectus d'introduction.
- les crédits bancaires sont octroyés par un pool bancaire composé de douze (12) banques de la place. Ces crédits sont déjà mis en place.
- Pour la mise en vigueur de notre contrat clé en main de réalisation de la cimenterie, des virements ont été réalisés en mai 2010 pour un montant total de 80 millions de dinars émis par le pool bancaire au profit de :
  - FLSmidth (fournisseur danois des équipements et de l'engineering),
  - EKON partenaire turc de FLS pour la construction et le montage,
  - PROKON partenaire turc de FLS pour la fabrication de la chaudronnerie et de la structure métallique.

Des Garanties Bancaires de restitution d'avance ont été émises par ces fournisseurs en faveur de Carthage Cement conformément à la réglementation en vigueur.

- Des lettres de crédits irrévocables et confirmées pour un montant total de 300 millions de dinars ont été émises par le pool bancaire ; et ce au profit de FLSmidth pour les équipements mécaniques et électriques et PROKON pour la chaudronnerie et les structures métalliques : la fabrication de ces équipements a été entamée depuis le mois de juin 2010 et les premières expéditions commencent à être reçues depuis novembre 2010.
- Par ailleurs, tous les décaissements et les engagements financiers ont été réalisés exclusivement dans le cadre du projet et conformément au prospectus d'introduction en bourse.

- Suite -

- En ce qui concerne l'infrastructure, nous tenons à préciser que Carthage Cement a signé deux contrats avec la STEG : pour l'alimentation en électricité haute tension depuis mars 2010 (montant 8 177 400 dinars dont 10% déjà réglés), et pour l'alimentation en gaz depuis mai 2010 (montant 1 984 396 dinars dont 30% déjà réglés) : les travaux ont déjà été entamés.

Pour toutes ces explications et ces précisions que nous avons jugées utile de mentionner, que nous sommes en position de rassurer nos actionnaires sur la continuité de notre exploitation et du développement de notre projet.

## 1- Commentaires sur les indicateurs :

	4ème trimestre 2010	4ème trimestre 2009	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<b>PRODUCTION</b>				
<b>Agrégats en tonnes</b>	<b>926 416</b>	<b>737 773</b>	<b>2 991 605</b>	<b>2 601 868</b>
<b>Ready-Mix en m3</b>	<b>3 135</b>	<b>0</b>	<b>3 135</b>	<b>0</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>				
<b>Agrégats HTVA</b>	<b>6 726 391</b>	<b>4 444 469</b>	<b>22 179 892</b>	<b>13 797 535</b>
<b>Ready-Mix et autres Produits</b>	<b>846 522</b>	<b>0</b>	<b>846 522</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 572 913</b>	<b>4 444 469</b>	<b>23 026 414</b>	<b>13 797 535</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
<b>Investissements en HTVA</b>	<b>21 916 751</b>	<b>7 465 063</b>	<b>133 066 045</b>	<b>18 535 907</b>
<b>ENDETTEMENT</b>				
<b>Endettement</b>			<b>127 151 070</b>	<b>33 351 394</b>

- ✓ **La production** d'agrégats de la carrière de Djebel Ressas a augmenté de **+15%** durant l'année 2010 par rapport à 2009.
- ✓ **Le Chiffre d'Affaires** total pour l'année 2010 a atteint les **23 millions** de dinars HTVA; contre 13,8 millions de dinars à la même période de l'année 2009, soit une croissance d'environ **+67%**.

**Les investissements réalisés** durant le quatrième trimestre de l'année 2010 s'élèvent à **21,9 millions** de dinars et concernent essentiellement des travaux facturés dans le cadre de notre contrat d'Ingénierie, Fourniture et Construction de la cimenterie avec

- ✓ FLSmidth/Ekon/Prokon, ainsi que les travaux de supervision et pilotage facturés dans le cadre de notre contrat de « Project Management » avec le cabinet suisse PEG Engineering.

Ces dépenses portent les investissements réalisés durant l'année 2010 à une valeur totale de **133,1 millions** de dinars.

- ✓ **L'endettement** de la société au 31 décembre 2010 s'élève à 127,1 millions de dinars, sachant que les investissements du quatrième trimestre ont été financés par fonds propres.

Nous rappelons qu'en plus de cet endettement, la société avait procédé en juin 2010, à l'ouverture des lettres de crédits pour les équipements mécaniques, la chaudronnerie, la structure métallique ainsi que les équipements électriques de l'usine, et ce pour un montant total de 159 millions d'Euros soit environ 300 millions de dinars.

- Suite -

## **1- Avancement de la réalisation du projet au 31/12/2010**

### **✓ Cimenterie :**

Les travaux sur site ont commencé depuis le mois de juin 2010 et se déroulent conformément au planning initial :

- les bases de vie ont été installées pour accueillir environ 1200 employés,
- Les travaux de décapage et de terrassement des parties constructibles ont été achevés.
- les travaux d'excavation des principaux bâtiments de production ont été réalisés,
- Les travaux d'alimentation en électricité et en gaz sont en cours de réalisation.

Par ailleurs, la fabrication des équipements mécaniques et électriques par FLSmidth a atteint un stade très avancé.

Une première expédition a eu lieu en novembre 2010. Les expéditions à venir sont programmées essentiellement durant l'année 2011 et le premier trimestre 2012.

Ces équipements font l'objet de lettres de crédits irrévocables et confirmées émises par le pool bancaire pour un montant de 300 millions de dinars.

Ainsi, l'avancement général de la réalisation de la cimenterie au 31/12/2010 est conforme au planning prévisionnel de notre business plan.

### **✓ Ready-Mix :**

Conformément à nos prévisions dans le business plan, l'activité ready-mix est entrée en production depuis le début du mois d'octobre 2010 par une première centrale sise à Djebel Ressas.

Une deuxième Centrale est en cours de réalisation à Bir El Kassaa. Les travaux de Génie civil sont en cours et les équipements acquis auprès de STETTER ont été réceptionnés. Le montage et la mise en service seront achevés dans un délai d'environ 3 mois.



Les Jardins du Lac,  
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du  
Lac, Rue Lac Echkel 1053 Tunis.  
Tel: 216 71 194 344  
Fax: 216 71 194 320  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Immeuble International City Center –  
Tour des bureaux – Centre Urbain  
Nord - 1082 Tunis.  
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405  
E-mail : administration@finor.com.tn

**RAPPORT SUR L'EXAMEN DES MOUVEMENTS BANCAIRES DEBITEURS  
DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT » POUR LA PERIODE  
ALLANT DU PREMIER JANVIER 2009 AU 24 JANVIER 2011**

**MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT »**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre société, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'examen des mouvements bancaires débiteurs de la société « Carthage Cement » durant la période allant du premier janvier 2009 au 24 janvier 2011.

Nous avons mis en œuvre les procédures convenues et indiquées ci-dessous. Notre examen a été effectué selon la Norme Internationale d'Audit (ISRS 4400) relative aux missions d'examen sur la base de procédures convenues.

Notre mission a pour objectif de nous assurer de la réalité des mouvements bancaires débiteurs effectués par la société.

Nos travaux ont été réalisés sur la base des documents présentés par le management de la société (les factures, les contrats, un état extracomptable de suivi des mouvements bancaires), des relevés et extraits fournis par les banques et les intermédiaires en bourse ainsi que des confirmations externes reçues des fournisseurs étrangers.

Dans ce cadre, les procédures suivantes ont été mises en œuvre :

1. Nous avons rapproché les soldes figurant sur les extraits bancaires avec l'état de suivi des opérations bancaires communiqué par la société.
2. Nous avons recensé toutes les opérations bancaires relatives aux règlements des différents fournisseurs étrangers. Nous avons, par ailleurs, procédé à la vérification de

- Suite -



Les Jardins du Lac,  
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du  
Lac, Rue Lac Echkel 1053 Tunis.  
Tel: 216 71 194 344  
Fax: 216 71 194 320  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Immeuble International City Center –  
Tour des bureaux – Centre Urbain  
Nord - 1082 Tunis.  
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405  
E-mail : administration@finor.com.tn

examen limité des états financiers selon les Normes Internationales d'Audit, ont tous été identifiés.

Notre rapport n'a pour seul objectif que celui indiqué dans le premier paragraphe. Il ne concerne que les éléments susmentionnés et ne s'étend pas à l'un quelconque des états financiers de la société pris dans leur ensemble.

Sur la base des travaux effectués, nous n'avons pas relevé de faits pouvant affecter la réalité des différents mouvements bancaires débiteurs de la société « Carthage Cement » pour la période allant du premier janvier 2009 au 24 janvier 2011.

Tunis, le 26 janvier 2011

**Monsieur Moncef BOUSSANNOUGUA**

**ZAMMOURI**

**Managing Partner**

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**

**Fayçal DERBEL**

**Partner**

**FINOR**

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES -ARTES-

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

La Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

Désignation	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2010	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2009	Au 31/12/2010**	Au 31/12/2009 *
Total des revenus	20 673 097	61 019 885	195 732 654	167 519 733
coût d'achat des marchandises vendues	44 251 034	52 729 061	163 118 517	143 566 153
Charges financières	23 174	41 910	193 630	95 813
Produits financiers	1 759 872	988 281	8 200 685	9 307 452
Trésorerie nette	(43 979 524)	23 845 056	84 722 255	111 717 128
Délai moyen règlement fournisseurs	150	161	150	151
Masse salariale	1 268 270	1 142 474	3 519 369	3 194 670
Effectif moyen	198	199	198	199
Nombre des points de vente (agents et ateliers)	26	26	26	26

#### Faits saillants : société ARTES au 31/12/2010.

-Le chiffre d'affaires s'élève à 195,732 Millions de dinars au 31/12/2010, contre 167,519 Millions de dinars au 31/12/2009, soit une augmentation de + 16,84 %.

- La société ARTES informe que suite aux événements survenus ces derniers jours les installations et les actifs de la société n'ont subi aucun dommage ni dégât et que l'activité de la société a repris le lundi 17 janvier 2011, de ce fait la continuité d'exploitation ne sera pas affectée.

\* Les chiffres de L'exercice 2009 sont des chiffres définitifs.

\*\* Tous les indicateurs objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### El wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

La Société El wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

Unité en (mD)								
<b>Répartition des Approbations par secteur et par type:</b>								
	4 eme Trim 2010		4 eme Trim 2009		Au 31/12/2010		Au 31/12/2009	
	Mob	Inmob	Mob	Inmob	Mob	Inmob	Mob	Inmob
<i>Agriculture</i>	706		628		10 568		3 501	
<i>Industrie</i>	1 910		2 428		10 190		6 909	
<i>Batiments et Travaux Publics</i>	6 764	240	4 308	240	20 578	858	13 655	240
<i>Tourisme</i>	241		1 899		1 373		3 469	
<i>Service et Commerce</i>	21 130	718	13 061		75 887	1 638	54 799	307
<b>Total</b>	<b>30 751</b>	<b>958</b>	<b>22 324</b>	<b>240</b>	<b>118 596</b>	<b>2 496</b>	<b>82 333</b>	<b>547</b>
<b>Total Général</b>	<b>31 709</b>		<b>22 564</b>		<b>121 092</b>		<b>82 880</b>	
<b>Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:</b>								
	4 eme Trim 2010		4 eme Trim 2009		Au 31/12/2010		Au 31/12/2009	
	Mob	Inmob	Mob	Inmob	Mob	Inmob	Mob	Inmob
<i>agriculture</i>	528		1 510		7 463		4 081	
<i>Industrie</i>	593		2 602		8 677		4 985	
<i>Batiments et Travaux Publics</i>	5 972		3 722	80	14 568	585	12 358	80
<i>Tourisme</i>	282		2 346		657		3 545	
<i>Service et commerce</i>	14 312	353	7 055	100	55 488	1 539	40 800	264
<b>Total</b>	<b>21 687</b>	<b>353</b>	<b>17 235</b>	<b>180</b>	<b>86 853</b>	<b>2 124</b>	<b>65 769</b>	<b>344</b>
<b>Total Général</b>	<b>22 040</b>		<b>17 415</b>		<b>88 977</b>		<b>66 113</b>	
	4 eme Tr 2010	4 eme Tr 2009	Au 31/12/2010		Au 31/12/2009			
<b>Total des engagements en cours</b>			125 312		93 016			
<b>Total des engagements classés</b>			4 123		2 651			
<b>Trésorerie nette</b>			3 032		1 743			
<b>Ressources d'emprunt</b>			97 182		63 551			
<b>Capitaux propres</b>			20 099		18 838			
<b>Revenus Bruts de Leasing</b>	19 385	14 322	68 447		49 241			
<b>Revenus Nets de Leasing</b>	3 247	2 487	11 753		9 392			
<b>Produits Nets de Leasing</b>	1 966	1 879	7 365		5 690			
<b>Total des Charges d'expl (hors prov)</b>	634	374	2 315		2 039			

- . Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés
- . Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période
- . Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte du résultat de la période
- . Les ressources d'emprunts: représentent la partie non échue des emprunts obtenus.
- . Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de placement.

#### **Faits saillants:**

L'exercice 2010 a été marqué par un accroissement du rythme de l'activité en réalisant, une amélioration par rapport à l'exercice de 2009:

- Les mises en forces ont réalisé une progression de 35 % par rapport à l'exercice de 2009.
- Une amélioration des revenus bruts de leasing de 39% par rapport au 31/12/2009
- Une évolution des revenus nets de leasing enregistrant une augmentation de 25%
- L'émission d'un emprunt obligataire de 20MDT et sa clôture dans la même journée.

#### **Continuité de l'exploitation**

Les événements qu'a connu notre pays au cours de la première quinzaine du mois de janvier 2011 ne sont pas de nature à affecter la continuité de l'exploitation d'El Wifack Leasing et ses résultats. La société compte continuer fonctionner normalement et à fructifier encore plus ses efforts pour réaliser les objectifs fixés dans son Business Plan 2011-2014.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT -STEQ-

Siège social : 5, rue 8603, Z.I Charguia I BP N° 746 - 1080 Tunis -

La Société Tunisienne d'EquipeMENT -STEQ- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	4ème TRIMESTRE		Du 01/01 au 31/12	
		2010(*)	2009	2010(*)	2009
REVENUS (H.T)	Dinar	8 934 000	9 327 000	38 782 000	38 692 720
COÛT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	7 364 000	7 366 000	31 064 000	30 814 194
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	831 000	430 000	1 882 000	1 631 763
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	-2 000	35 000	55 000	86 368
TRESORERIE NETTE (3)	Dinar	-179 000	718 000	-1 713 000	-1 531 703
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours			43	46
NOMBRE DE POINTS DE VENTE		-	-	1	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m <sup>2</sup>	-	-	520	520
MASSE SALARIALE (4)	Dinar	575 000	462 000	1 950 000	1 765 615
EFFECTIF MOYEN (5)	Agent	+4	+2	132	120

**N.B :** (\*) Les indicateurs du 4ème trimestre 2010, à caractère comptable, sont provisoires (en attente d'un arrêt définitif avant certification).

(1) : Coût des ventes .

(2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change.

Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.

(3) : Les chiffres trimestriels représentent la variation entre le début et la fin de la période en question .

(4) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe .

(5) : Variation par rapport au trimestre précédent .

### Commentaires & faits saillants du quatrième trimestre 2010:

\* Une stabilisation de l'activité a été enregistrée en 2010 et ce comparativement à 2009. les niveaux de réalisation sont pratiquement comparables entre les deux exercices.

\* A fin décembre 2010, le transfert de la STEQ à son nouveau centre d'exploitation à la charguia I a été réalisé. Ces nouveaux locaux (espace de vente, dépôts de stockage, local administratif et bloc social) offriront à la société la possibilité de développer davantage ses activités.

\* Suite aux événements qu'a connus notre pays au cours du mois de janvier 2011, nous informons nos actionnaires que les actifs de la STEQ n'ont pas été affectés et que la société continue normalement son activité avec cependant un net ralentissement des ventes et ce comparativement aux mois précédents et à la même période de l'année passée (janvier 2010).

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**Générale Industrielle de Filtration**  
**GIF FILTER SA**  
 Siège social : GP1 km 35- 8030 Grombalia

La Générale Industrielle de Filtration -GIF-, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

Indicateurs	Unité	4 <sup>ème</sup> trimestre		Cumul au 31 décembre	
		2010	2009	2010	2009
Chiffre d'affaires local	DT	1 944 149	2 087 979	7 847 321	7 988 322
Chiffre d'affaires export	DT	806 541	1 117 959	1 893 786	2 918 251
Chiffre d'affaires global	DT	<b>2 750 690</b>	<b>3 205 938</b>	<b>9 741 107</b>	<b>10 906 573</b>
Production en unité	Filtres	766 705	794 567	2 061 801	2 726 257
Investissements autofinancés	DT	46 885	107 230	1 412 869	829 919
Investissements en leasing	DT				
Total investissements réalisés	DT				
Dettes à CMT	DT				
Encours leasing	DT				
Trésorerie	DT	6 120 270	2 797 190	6 120 270	2 797 190

-Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, les relevés bancaires etc...

Ces informations restent quand même provisoires.

- Pour l'année 2010, le chiffre d'affaires a connu une régression de 10,68% par rapport à 2009, soit -1,76% pour le marché local et -35.1% pour le marché à l'export.

- La production annuelle a diminué de 24,43% par rapport à l'année 2009 et ce suite à la décision de la direction générale d'optimiser la gestion des stocks et de diminuer par conséquent le niveau de stock.

#### **Continuité d'exploitation**

- Nous confirmons que l'activité de la société GIF tourne normalement et que les événements qu'a connus notre pays au cours du mois de janvier 2011 n'ont affecté ni les actifs de la société ni sa continuité d'exploitation.

- Nous saisissons cette occasion pour remercier notre personnel qui a fait preuve de responsabilité et de courage pour maintenir le rythme normal d'activité.

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE PRESSE

### « ADWYA S.A »

**SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 - 2070 La Marsa**

La société ADWYA dont les activités suivent leur cours habituel informe ses actionnaires, ses fournisseurs ainsi que son aimable clientèle que son conseil d'Administration, réuni le 26 Janvier 2011, a décidé de nommer Monsieur **Atef ZEHANI** en tant que nouveau Directeur Général.

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 72

## AVIS

### COURBE DES TAUX DU 31 JANVIER 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,938%		
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,940%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,942%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,944%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,947%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,950%	996,546
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,952%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,966%	1 010,631
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,990%	999,943
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,005%	1 026,522
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,017%	1 071,311
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,023%	1 098,907
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,038%	1 069,723
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 007,774
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 076,383
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,768
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 105,220
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		998,764

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	135,667	135,697		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,870	11,873		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,216	1,217		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	108,505	108,534
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,529	104,794	104,821
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,198	105,486	105,516
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,030	103,331	103,242
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,814	104,125	104,156
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	107,389	107,412
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	103,928	104,243	104,276
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	103,973	104,274	104,306
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,106	104,403	104,435
36	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	106,172	106,199
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	103,221	103,252
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,302	104,612	104,645
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	104,348	104,378
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	106,809	106,838
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,200	106,465	106,493
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	102,897	102,924
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	102,948	103,227	103,256
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	104,810	104,840
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	102,764	102,806
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	106,417	106,444
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	104,417	104,443
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	103,043	103,074
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,552	104,829	104,859
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	105,007	105,032
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	102,256	102,283
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,562	10,565
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	104,373	104,406
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,974	99,973
55	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	101,111	101,331	En cours de liquidation
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	102,406	102,479

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE**

du  
**CMF**  
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**AL HIFADH-SICAV****AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
Au 31/12/2010**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 décembre 2010.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Le commissaire aux comptes****Adnène ZGHIDI**

**BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31-déc.-10	31-déc.-09
Portefeuille-titres	3.1	19 407 191,430	11 487 176,126
Obligations et valeurs assimilées		12 061 955,263	5 538 840,839
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 239 260,167	4 886 085,287
Titres des Organismes de Placement Collectif		105 976,000	1 062 250,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	8 468 662,566	12 079 304,317
Placements monétaires		8 361 622,544	12 065 346,771
Disponibilités		107 040,022	13 957,546
Créances d'exploitation	3.5	42 715,580	18 504,178
<b>Total Actif</b>		<b>27 918 569,576</b>	<b>23 584 984,621</b>
<b>Passif</b>			
Opérateurs Créditeurs	3.6	52 468,108	42 769,524
Autres créditeurs divers	3.7	13 292,374	11 601,229
<b>Total Passif</b>		<b>65 760,482</b>	<b>54 370,753</b>
Actif net		27 852 809,094	23 530 613,868
Capital	3.8	26 847 330,042	22 691 023,991
Sommes distribuables		1 005 479,052	839 589,877
Résultat d'exploitation de la période		1 135 888,867	675 412,797
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		-130 488,381	163 980,316
Sommes distribuables des exercices antérieurs		78,566	196,764
<b>Actif net</b>		<b>27 852 809,094</b>	<b>23 530 613,868</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>27 918 569,576</b>	<b>23 584 984,621</b>

**ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er octobre au 31	Période du 1er janvier au 31	Période du 1er octobre au 31	Période du 1er janvier au 31
Revenus du portefeuille titres	3.2	230 282,838	816 772,744	142 524,460	468 591,529
Dividendes des OPCVM		0,000	34 408,500	0,000	56 188,500
Revenus des obligations de sociétés		137 408,834	424 653,613	50 857,151	133 036,619
Revenus des emprunts d'Etat et		92 874,004	357 710,631	91 667,309	279 366,410
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	109 017,764	586 422,909	130 127,189	376 154,775
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		76 121,589	358 497,555	84 667,269	155 415,318
Revenus des certificats de dépôt		3 087,000	88 554,667	29 102,666	122 130,389
Revenus des Dépôts à Terme		28 862,641	134 520,081	15 188,156	91 125,987
Revenus des comptes à vue		946,534	4 850,606	1 169,098	7 483,081
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>339 300,602</b>	<b>1 403 195,653</b>	<b>272 651,649</b>	<b>844 746,304</b>
Charges de gestion des placements	3.9	(52 468,105)	(218 757,442)	(42 769,523)	(134 434,334)
<b>Revenu net des placements</b>		<b>286 832,497</b>	<b>1 184 438,211</b>	<b>229 882,126</b>	<b>710 311,970</b>
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(11 402,181)	(48 549,344)	(6 707,985)	(34 899,173)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>275 430,316</b>	<b>1 135 888,867</b>	<b>223 174,141</b>	<b>675 412,797</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(113 526,699)	(130 488,381)	(107 186,008)	163 980,316
Report à nouveau		(9,993)	78,566	(31,815)	196,764
<b>Sommes distribuables de la période</b>		<b>161 893,624</b>	<b>1 005 479,052</b>	<b>115 956,318</b>	<b>839 589,877</b>
Report à nouveau (annulation)		9,993	(78,566)	31,815	(196,764)
Régularisation du résultat		113 526,699	130 488,381	107 186,008	(163 980,316)
Variation des plus (ou moins)		(15 012,610)	(15 901,756)	(379,873)	(1 818,464)
Plus (ou moins) valeurs réalisées		8 943,571	10 707,550	50 471,539	103 541,666
Frais de négociation		(7 356,376)	(10 676,993)	(3 021,730)	(8 036,178)
<b>Résultat de la période</b>		<b>262 004,901</b>	<b>1 120 017,668</b>	<b>270 244,077</b>	<b>769 099,821</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er	Période du 1er	Période du 1er	Période du
<b>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>262 004,901</b>	<b>1 120 017,668</b>	<b>270 244,077</b>	<b>769 099,821</b>
Résultat d'exploitation	275 430,316	1 135 888,867	223 174,141	675 412,797
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur	(15 012,610)	(15 901,756)	(379,873)	(1 818,464)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	8 943,571	10 707,550	50 471,539	103 541,666
Frais de négociation	(7 356,376)	(10 676,993)	(3 021,730)	(8 036,178)
<b>Distributions de dividendes</b>	<b>0,000</b>	<b>(839 489,763)</b>	<b>(31,815)</b>	<b>(89 462,141)</b>
<b>Transaction sur capital</b>	<b>(3 529 368,641)</b>	<b>4 041 667,321</b>	<b>(3 766 556,302)</b>	<b>13 290</b>
<b>Souscription</b>	<b>32 453 219,232</b>	<b>150 018 795,718</b>	<b>38 471 626,955</b>	<b>113 069</b>
Capital	31 172 200,000	146 224 500,000	37 029 200,000	110 211
Régularisation des sommes non distribuables	258 360,143	1 240 266,146	240 024,608	595 590,379
Régularisation des sommes distribuables	1 022 659,089	2 554 029,572	1 202 402,347	2 262
<b>Rachat</b>	<b>35 982 587,873</b>	<b>145 977 128,397</b>	<b>42 238 183,257</b>	<b>99 778</b>
Capital	34 560 400,000	142 089 500,000	40 668 600,000	97 139
Régularisation des sommes non distribuables	285 992,092	1 203 088,896	259 994,902	541 315,988
Régularisation des sommes distribuables	1 136 195,781	2 684 539,501	1 309 588,355	2 098
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>(3 267 363,740)</b>	<b>4 322 195,226</b>	<b>(3 496 344,040)</b>	<b>13 970</b>
<b>Actif net</b>				
En début de période	31 120 172,834	23 530 613,868	27 026 957,908	9 560
En fin de période	27 852 809,094	27 852 809,094	23 530 613,868	23 530
<b>Nombre d'actions</b>				
En début de période	300 245	225 013	261 407	94 291
En fin de période	266 363	266 363	225	225 013
<b>Valeur liquidative</b>	<b>104,567</b>	<b>104,567</b>	<b>104,574</b>	<b>104,574</b>
<b>Taux de rendement</b>	<b>0,89%</b>	<b>3,62%</b>	<b>1,15%</b>	<b>4,07%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**  
**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

**NOTE 1. : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi no95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2. : Référentiel et principes comptables appliqués**

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**Note 2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Note 2.2. Principes comptables appliqués**

Les états financiers trimestriels de la SICAV EL HIFADH sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**Note 2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**Note 2.2.2. Evaluation des autres placements** Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**Note 2.2.3. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE 3. : Les éléments du bilan et de l'état de résultat :**

**Note 3.1. : Portefeuille titres**

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31	% Actif Net
<b>Titres OPCVM</b>				
<b>Actions des SICAV</b>	<b>1 000</b>	<b>105 709,000</b>	<b>105 976,000</b>	<b>0,38%</b>
Actions MILLINUM SICAV	1 000	105 709,000	105 976,000	0,38%
<b>Obligations de sociétés et valeurs</b>				
<b>Obligations admises à la cote</b>	<b>137 597</b>	<b>11 830 800,201</b>	<b>12 061 955,263</b>	<b>43,31%</b>
AIL2010-01	5 500	550 000,000	566 962,000	2,04%
Amen Bank 2006	300	21 058,800	21 958,560	0,08%
Amen Bank SUB 2010	5 000	500 000,000	507 616,000	1,82%
ATB 2007/1	4 250	374 024,747	386 342,947	1,39%
ATL 2007/1	1 330	53 200,000	54 132,064	0,19%
BH 2009/B	15 000	1 500 000,000	1 500 180,000	5,39%
BTE 2010-B	15 000	1 500 000,000	1 520 388,000	5,46%
BTE*2010-B	1 000	100 000,000	101 208,000	0,36%
BTKD 2009	2 500	250 000,000	259 482,000	0,93%
BTKD 2006	4 000	80 016,288	80 179,488	0,29%
CIL 2007-1	300	18 073,229	18 983,549	0,07%
CIL 2010/1	25 000	2 500 000,000	2 544 580,000	9,14%
GL 2003-2	7 657	153 176,748	161 055,082	0,58%
Meublalex	1 000	100 000,000	102 959,200	0,37%
STB 2010 - 1	15 000	1 500 000,000	1 549 488,000	5,56%
TL 2006-1	7 720	154 481,671	155 513,063	0,56%
TL SUB 2007	500	20 000,000	20 466,400	0,07%
TLS 2008-1	1 000	60 089,069	61 670,669	0,22%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 000	2 375 000,000	2 426 460,000	8,71%
UTL 2004	305	12 219,607	12 736,155	0,05%
UTL 2005	235	9 460,042	9 594,086	0,03%
<b>Obligations non admises à la cote</b>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,00%</b>
Néant				
<b>Titres de créance émis par le</b>	<b>6 491</b>	<b>6 983 198,366</b>	<b>7 239 260,167</b>	<b>25,99%</b>
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 019 512,582	1 055 194,933	3,79%
BTA 6.75% JUILLET 2017	395	424 612,573	435 131,581	1,56%
BTA 6.9 9 MAI 2022	2 187	2 427 514,818	2 506 608,918	9,00%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	1 905	2 037 682,021	2 119 855,139	7,61%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	907	967 033,461	1 012 539,671	3,64%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	97	106 842,911	109 929,925	0,39%
<b>TOTAL</b>		<b>18 919 707,567</b>	<b>19 407 191,430</b>	<b>70%</b>

**Note 3.2 : Les revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille titres se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2010	Période du 1er janvier au 31 décembre 2010	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009
<b>Dividendes</b>	<b>0,000</b>	<b>34 408,500</b>	<b>56 188,500</b>
- des Titres OPCVM	0,000	34 408,500	56 188,500
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>	<b>230 282,838</b>	<b>782 364,244</b>	<b>412 403,029</b>
Revenus des obligations de sociétés	<b>137 408,834</b>	<b>424 653,613</b>	<b>133 036,619</b>

- intérêts	137 408,834	424 653,613	133 036,619
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<b>Revenus des Emprunts d'Etat</b>	<b>92 874,004</b>	<b>357 710,631</b>	<b>279 366,410</b>
- intérêts	92 874,004	357 710,631	279 366,410
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<b>Revenus des autres valeurs</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
- intérêts	0,000	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>230 282,838</b>	<b>816 772,744</b>	<b>468 591,529</b>

**Note 3.3. Les placements monétaires et disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 8 468 662,566DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Placements monétaires</b>		<b>8 271 955,863</b>	<b>8 361 622,544</b>	<b>30,02%</b>
<b>Emetteur STUSID BANK</b>				
Dépôt à Terme STUSID BANK à plus	7	2 100 000,000	2 101 812,165	7,55%
DAT STUSID BANK à plus d'un an	7	2 100 000,000	2 101 812,165	7,55%
<b>Emetteur ATTIJARI LEASING</b>	<b>2</b>	<b>1 321 117,284</b>	<b>1 325 676,993</b>	<b>4,76%</b>
Billets de trésorerie à moins d'un an				
Billets de trésorerie à moins d'1 an	2	1 321 117,284	1 325 676,993	4,76%
<b>Emetteur ELECTROSTAR</b>				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	1 052 344,326	1 084 691,450	3,89%
Billets de trésorerie à moins d'1 an	2	1 052 344,326	1 084 691,450	3,89%
<b>Emetteur STEQ</b>				
Billets de trésorerie à moins d'un an	3	1 798 494,253	1 812 357,491	6,51%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	3	1 798 494,253	1 812 357,491	6,51%
<b>Emetteur INTERMETAL</b>				
Billets de trésorerie à plus d'un an	1	2 000 000,000	2 037 084,445	7,31%
Billets de trésorerie à plus d'1 an	1	2 000 000,000	2 037 084,445	7,31%
<b>Disponibilités</b>		<b>107 040,022</b>	<b>107 040,022</b>	<b>0,38%</b>
Dépôts à vue		208 552,532	208 552,532	0,75%
Sommes à l'encaissement		1 086 661,665	1 086 661,665	3,90%
Sommes à régler		-1 188 174,175	-1 188 174,175	-4,27%
<b>TOTAL</b>		<b>8 378 995,885</b>	<b>8 468 662,566</b>	<b>30,41%</b>

**Note 3.4. Les revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2010	Période du 1er janvier au 31 décembre 2010	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	76 121,589	358 497,555	155 415,318
Intérêts des certificats de dépôt	3 087,000	88 554,667	122 130,389
Intérêts des autres placements	28 862,641	134 520,081	91 125,987
Intérêts des comptes courants	946,534	4 850,606	7 483,081
<b>TOTAL</b>	<b>109 017,764</b>	<b>586 422,909</b>	<b>376 154,775</b>

**Note 3.5. Les créances d'exploitation**

Les créances d'exploitation s'élèvent à 42 715,580DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	41 615,580	17 384,178
Agios créditeurs à recevoir	1 100,000	1 120,000
<b>TOTAL</b>	<b>42 715,580</b>	<b>18 504,178</b>

**Note 3.6. Les opérateurs Créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 52 468,108DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au	Montant au
Rémunération Distributeurs	18 738,610	15 274,829
Rémunération gestionnaire	22 486,330	18 329,797
Rémunération dépositaire	11 243,168	9 164,898
<b>TOTAL</b>	<b>52 468,108</b>	<b>42 769,524</b>

### 3.7. Autres Crédeurs Divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 13 292,374DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au	Montant au
Redevance CMF	2 573,789	1 891,329
Provision jeton de présence	6 005,925	6 006,055
Honoraires commissaire aux comptes	4 442,369	3 528,511
TCL	232,291	173,334
Impôt à payer	0,000	0,000
Frais dépositaires à payer	38,000	2,000
<b>TOTAL</b>	<b>13 292,374</b>	<b>11 601,229</b>

### Note 3.8. Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<b>Capital initial au 01/01/2010</b>	
Montant	22 501 300,000
Nombre de titres	225 013
Nombre d'actionnaires	44
<b>Souscriptions réalisées (en nominal)</b>	
Montant	146 224 500,000
Nombre de titres émis	1 462 245
<b>Rachats effectués (en nominal)</b>	
Montant	142 089 500,000
Nombre de titres rachetés	1 420 895
<b>Capital au 31/12/2010</b>	
Montant (en nominal)	26 636 300,000
Sommes non distribuables	211 030,042
Montant du capital au 31/12/2010	26 847 330,042
<b>Nombre de titres</b>	
Nombre d'actionnaires	60

### Note 3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2010	Période du 1er janvier au 31 décembre 2010	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009
Rémunération Distributeurs	18 738,607	78 127,652	48 012,259
Rémunération gestionnaire	22 486,330	93 753,184	57 614,708
Rémunération dépositaire	11 243,168	46 876,606	28 807,367
<b>TOTAL</b>	<b>52 468,105</b>	<b>218 757,442</b>	<b>134 434,334</b>

### Note 3.10. Les autres charges :

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2010	Période du 1er janvier au 31 décembre 2010	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009
Rémunération commissaire aux comptes	1 716,456	8 478,114	8 009,338
Redevance CMF	7 495,288	31 250,431	19 204,501
Jetons de présence	1 512,296	5 999,870	5 999,870
Autres impôts	678,141	2 820,929	1 685,464
<b>TOTAL</b>	<b>11 402,181</b>	<b>48 549,344</b>	<b>34 899,173</b>

### Note 4. Autres informations

Les données par action et les ratios pertinents au 31/12/2010 se détaillent ainsi :

**Note 4.1. Données par action :**

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Revenus des placements	5,268	3,754
Charges de gestion des placements	- 0,821	0,597
<b>REVENUS NET DES PLACEMENTS</b>	<b>4,447</b>	<b>4,352</b>
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,182	0,155
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4,265</b>	<b>4,507</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,490	0,729
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>3,775</b>	<b>5,236</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	- 0,060	- 0,008
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,040	0,460
Frais de négociation	- 0,040	- 0,036
<b>Plus ou moins values sur titres et frais négociation</b>	<b>- 0,060</b>	<b>0,416</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>4,205</b>	<b>3,418</b>
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
<b>RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>- 0,060</b>	<b>0,416</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,140	0,241
<b>SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,080</b>	<b>0,658</b>
Distribution de dividendes	3,152	0,398
Valeur Liquidative	104,567	104,574

**Note 4.2.2. Ratios de gestion des placements**

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	-0,2129%	0,2559%
Autres charges / Actif Net Moyen	-0,0472%	0,0527%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,9784%	1,2686%

**Note 4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.